



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Butor étoilé // *Botaurus stellaris*

Statut

Migrateur et hivernant rare

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	RE	oui	Annexe I	oui (nidif. ou hiver. régulier)	3

Répartition et populations

En France, le Butor étoilé occupe essentiellement le littoral méditerranéen (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur), la Loire-Atlantique et la Haute Normandie. Secondairement, il niche en Picardie, Flandre-Artois, ainsi que dans le nord-est du pays. La population nationale compte moins de 350 couples en 2008, ce qui confirme le constat d'un déclin continu de l'espèce et d'une concentration sur les très grandes zones de roselières françaises au détriment des sites secondaires, isolés et en général continentaux. L'espèce n'aurait semble-t-il jamais niché de manière certaine en Suisse voisine.

En Franche-Comté, l'espèce ne niche plus depuis plusieurs décennies, probablement depuis les années 1960 où plusieurs couples étaient signalés dans les roseaux des bras morts du Doubs à Petit-Noir (Jura). Dans l'atlas régional de 1984 et l'atlas départemental du Jura de 1993, l'espèce n'est pas considérée comme nicheuse. Dans la période récente, le Butor a chanté en mai 1990 à Petit-Noir et en mai 1996 à Breurey-lès-Faverney (Haute-Saône). Quelques mentions peu documentées ou non validées concernent les mois d'été en Bresse ou dans la région de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône). Une apparente recrudescence des données hivernales dans les années 1990-2000 contraste avec la détérioration du statut de l'espèce en période de nidification. Le statut de conservation actuel de l'espèce, et notamment sa disparition dans les départements limitrophes de la région, ne permet guère d'espérer la reproduction du Butor en Franche-Comté à moyen terme.

Habitat et écologie

Le Butor étoilé est inféodé aux grandes zones d'eau douce de plaine envahies d'hélophytes et notamment les vastes roselières où il se dissimule pour nicher et se nourrir. Les sites favorables s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares et doivent présenter des niveaux d'eau assez stables. En ce sens, l'habitat type est naturellement limité dans notre région. En hiver, les exigences sont moins strictes et les plus belles roselières de la région abritent régulièrement quelques individus (bords du lac Saint-Point dans le Doubs, Bresse jurassienne, basse vallée du Doubs, gravières et étangs). Certaines années, comme en 2003 et 2004 par exemple, on observe des afflux hivernaux à relier probablement aux conditions climatiques.

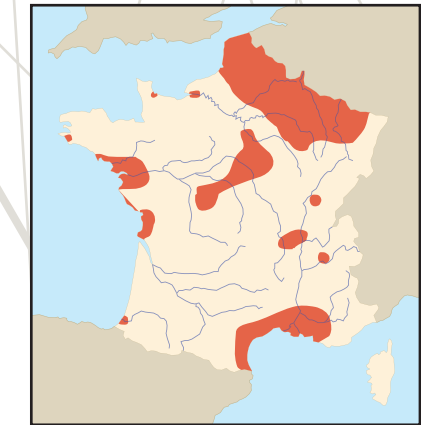
Menaces et priorités de conservation

La gestion et la restauration des plus grandes roselières de la région en zone d'étangs (Bresse jurassienne ou étangs isolés), en bordure de lacs (Haut Doubs par exemple) ou en zone alluviale (basse vallée du Doubs) ne pourrait être que favorable à tout un cortège paludicole dont le Butor étoilé. Si la région n'accueille plus de nicheurs, elle peut participer à la conservation de l'espèce en abritant quelques individus en transit ou en hivernage. La plupart des zones potentielles ou régulièrement occupées sont incluses dans le réseau des zones de protection spéciales (Natura 2000).

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : mai 2011



Butor étoilé © Laurent Déforêt



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Observations de Butor étoilé en migration et hivernage en Franche-Comté (2002-2011)

